

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
SEANCE DU 31 MARS 2021  
-----

L'an deux mille vingt et un, le trente-et-un mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SOLRE-LE-CHATEAU, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur DEHEN Patrick, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents et représentés : 18

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 février 2021

**PRESENTS** : Patrick DEHEN, Maire, Serge GUNST, Evelyne MAREAUX, Philippe BODIN, Delphine LECLERCQ, Sébastien RAIMAND, Claudine COLLET, France DARRAS, Franck DECAMPS, Céline DALIBARD-GODART, Stéphanie GODEBILLE, Denise BUISSE, Franck CANAPLE, Frédéric GARIN, Chloé TROUILLIEZ, Hugo TAVIAUX, Bertrand LAPOUILLE, Alexandra CARTON

**EXCUSES** : Denise BUISSE, Christian BINOIT

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Christian BINOIT (procuration donnée à M Bertrand LAPOUILLE), Frédéric GARIN (procuration donnée à M Patrick DEHEN)

**SECRETARE DE SEANCE** : Chloé TROUILLIEZ

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 04/03/2021

Le compte rendu de la réunion de conseil municipal du 04/03/2021 est approuvé à l'unanimité et mis à la signature des conseillers présents à cette séance.

## BUGET PRIMITIF 2021

Monsieur Serge GUNST, Adjoint aux finances présente à l'assemblée la section de fonctionnement du B.P. 2021 qui est adoptée à l'unanimité.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	471 000,00	0,00	499 700,00	499 700,00	499 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	668 000,00	0,00	677 000,00	677 000,00	677 000,00
014	Atténuations de produits	111 321,00	0,00	111 321,00	111 321,00	111 321,00
65	Autres charges de gestion courante	96 500,00	0,00	106 500,00	106 500,00	106 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 346 821,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 394 521,00</b>	<b>1 394 521,00</b>	<b>1 394 521,00</b>
66	Charges financières	36 500,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 396 321,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 499 521,00</b>	<b>1 499 521,00</b>	<b>1 499 521,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	80 394,80	0,00	218 868,69	218 868,69	218 868,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	800,00	800,00	800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>80 394,80</b>	<b>0,00</b>	<b>219 668,69</b>	<b>219 668,69</b>	<b>219 668,69</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 476 715,80</b>	<b>0,00</b>	<b>1 719 189,69</b>	<b>1 719 189,69</b>	<b>1 719 189,69</b>

+ D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 719 189,69</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	13 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00	14 500,00
73	Impôts et taxes	736 701,00	0,00	762 701,00	762 701,00	762 701,00
74	Dotations et participations	545 718,00	0,00	523 071,00	523 071,00	523 071,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 405 919,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 403 272,00</b>	<b>1 403 272,00</b>	<b>1 403 272,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 455 919,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 403 272,00</b>	<b>1 403 272,00</b>	<b>1 403 272,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>20 000,00</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 475 919,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 423 272,00</b>	<b>1 423 272,00</b>	<b>1 423 272,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>295 917,69</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 719 189,69</b>
--	---------------------

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	387 453,00	0,00	261 034,69	261 034,69	261 034,69
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>387 453,00</b>	<b>0,00</b>	<b>261 034,69</b>	<b>261 034,69</b>	<b>261 034,69</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	223 500,00	0,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>233 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>86 500,00</b>	<b>86 500,00</b>	<b>86 500,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>620 953,00</b>	<b>0,00</b>	<b>347 534,69</b>	<b>347 534,69</b>	<b>347 534,69</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>20 000,00</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>640 953,00</b>	<b>0,00</b>	<b>367 534,69</b>	<b>367 534,69</b>	<b>367 534,69</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>44 895,78</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>412 430,47</b>
---	-------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	158 292,00	0,00	45 166,00	45 166,00	45 166,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	262 543,20	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>420 835,20</b>	<b>0,00</b>	<b>45 166,00</b>	<b>45 166,00</b>	<b>45 166,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	42 000,00	0,00	101 200,00	101 200,00	101 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	673 639,91	0,00	44 895,78	44 895,78	44 895,78
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>717 139,91</b>	<b>0,00</b>	<b>147 595,78</b>	<b>147 595,78</b>	<b>147 595,78</b>
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 137 975,11</b>	<b>0,00</b>	<b>192 761,78</b>	<b>192 761,78</b>	<b>192 761,78</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	80 394,80		218 868,69	218 868,69	218 868,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		800,00	800,00	800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>80 394,80</b>		<b>219 668,69</b>	<b>219 668,69</b>	<b>219 668,69</b>

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
<b>TOTAL</b>		<b>1 218 369,91</b>	<b>0,00</b>	<b>412 430,47</b>	<b>412 430,47</b>	<b>412 430,47</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>412 430,47</b>
---	-------------------

Monsieur le Maire remercie les membres de la commission finances pour le travail de préparation du budget

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

2021.03.26

Avant de présenter les recettes de fonctionnement, il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur les changements des taux d'imposition.

Dans le cadre de l'adoption des taux de fiscalité directe locale, les communes doivent délibérer, pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal fixé par les conseils municipaux en 2020 et du taux départemental de TFPB de 2020(19,29%).

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et d'appliquer ceux de 2020, soit :

Taxe Foncier Bâti	37,14 % (Commune + Département)
Taxe Foncier non Bâti :	41.82 %

Pour appel, la taxe d'habitation ayant été supprimée et compensée par l'Etat, il n'y a donc plus lieu de voter le taux.

L'étude du budget peut alors reprendre, et l'ensemble du budget est adopté à l'unanimité.

## Rappel des taux d'imposition de 1986 à 2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION								
ANNEE	TAXE D'HABITATION		FONCIER BATI		FONCIER NON BATI		TAXE PROFESSIONNELLE	
	Taux (%)	évol taux %	Taux (%)	évol taux %	Taux (%)	évol taux %	Taux (%)	évol taux %
1986	11.08		13.49		40.47		11.30	
1987	11.08		13.49		40.47		11.30	
1988	11.08		13.49		40.47		11.30	
1989	11.08		13.49		40.47		11.30	
1990	11.08		13.49		40.47		11.30	
1991	11.08		13.49		38.85	-4.00	11.30	
1992	11.08		13.49		38.85		11.30	
1993	11.08		13.49		38.85		11.30	
1994	11.08		13.49		38.85		11.30	
1995	11.08		13.49		38.85		11.30	
1996	11.85	4.96	14.17	5.04	38.85		11.88	3.38
1997	11.85	1.98	14.45	1.97	38.85		11.92	2.05
1998	12.22	3.04	14.86	2.98	38.85		12.28	3.02
1999	12.53	2.54	15.25	2.49	38.85		12.46	1.46
2000	12.53		15.25		38.85		12.46	
2001	12.53		15.25		38.85		12.46	
2002	12.90	2.95	15.70	2.95	38.85		12.83	2.96
2003	12.90		15.70		38.85		12.83	
2004	12.90		15.70		38.85		12.83	
2005	13.22	2.49	16.09	2.49	39.82	2.49	13.15	2.49
2006	13.55	2.50	16.49	2.50	40.81	2.5	13.47	2.50
2007	13.55		16.49		40.81		13.47	
2008	13.55		16.49		40.81		13.47	
2009	13.88	2.50	16.9	2.50	41.81	2.45	13.80	2.50
2010	14.30	3.00	17.41	3.00	43.07	3.00	14.22	3.00
2011	24.57		17.41		45.16		-	
2012	22.50	-9.2	17.50	3.00	41.00	-10.14		
2013	22.50		17.50		41.00			
2014	22.50		17.50		41.00			
2015	22.95	2.00	17.85	2.00	41.82	2.00		
2016	22.95		17.85		41.82			
2017	22.95		17.85		41.82			
2018	22.95		17.85		41.82			
2019	22.95		17.85		41.82			
2020			17.85		41.82			

augmentation des taux d'imposition      diminution des taux d'imposition

## REVERSEMENT SUBVENTION CNC NUMERISATION PARTIE CINEMATOGRAPHIQUE LE REX

2021.03.27

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en date du 28/10/2011, le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la numérisation du cinéma Le Rex avec un financement de

- La Région à hauteur de 17 329 €
- Le CNC
  - o L'Aide Sélective de 10 689 € remboursable par la taxe TSA (sur les droits d'entrée)
  - o Une avance remboursable de 24 300 € au titre du Cinénum (sur les sorties nationales).
- LE SFEIC pour 7 000 €.

La commune, ayant perçue cette avance, doit la rembourser et émettre en parallèle un titre du même montant à l'encontre de M BOUREL, exploitant cinématographique qui lui a un crédit à subvention sur les sorties nationales.

Par délibération du 28/10/2016, 31/05/2017, 30/03/2018 et 05/04/2019, le conseil municipal a accepté les remboursements de l'avance d'un montant de 4 392 €, 2 250 €, 2560 € et 450 € au CNC et les titres de recette ont été mis auprès de M BOUREL.

Aujourd'hui, le CNC réclame un cinquième avis des sommes à payer d'un montant de 2 925 € pour un remboursement de l'avance consentie au titre du Cinénum.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'accepter** le remboursement de l'avance d'un montant de 2 925 € au CNC
- Compte tenu de la crise sanitaire Covid19 et de la non ouverture du cinéma, **par 17 voix pour, 1 abstention, de ne pas émettre** le titre auprès de M BOUREL.

## SUBVENTIONS

2021.03.28

### 1) AIDES VILLAGES ET BOURGS DU DEPARTEMENT – DEMANDE DE FINANCEMENT AMENAGEMENT PAYSAGER QUALITATIF DU PARKING DES ECOLES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le parking de l'école primaire est une bonne réussite au niveau des flux de véhicules et de bus pour l'accès aux trois écoles. Mais que ce flux génère de nombreux nids de poule récurrents, refait sans arrêt par les agents des services techniques.

Le réaménagement du parking, estimée à 218 157 € HT susceptible de bénéficier d'une subvention spécifique au titre de l'**AIDE DEPARTEMENTALE VILLAGES ET BOURGS**.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**Décide** de lancer l'opération.

**Sollicite** une subvention Aide Villages et bourgs programme 2021 pour les travaux d'aménagement paysager qualitatif du parking des écoles, Rue de Clairfayts d'un montant prévisionnel de **218 157,00 € HT soit 261 788,40 TTC au taux de 50%** ; soit une subvention escomptée de **109 079,00 €** et arrête les modalités de financement pour le projet TTC.

- |   |                        |
|---|------------------------|
| • <b>Subvention aide Villages et Bourgs</b>                                     | <b>109 079,00 € HT</b> |
| • <b>DETR (sera sollicitée en fin d'année)</b><br>(subvention escomptée de 30%) | <b>65 447,00 €</b>     |
| • <b>Virement de la section de fonctionnement</b>                               | <b>87 262,40 € TTC</b> |

**Rappelle** que les crédits nécessaires au règlement de la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2021.

**Certifie** que les travaux seront réalisés après réception de la décision attributive de subvention De l'Aide Départementale Villages et Bourgs et de la DETR.

## CONVENTION FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS STERILISATION DES CHATS ERRANTS

2021.03.29

Monsieur le Maire informe l'assemblée des problèmes rencontrés avec les animaux errants et plus particulièrement les chats tant chez des particuliers avec de vrais problèmes de nuisance pour les voisins que ceux errants dans des différents coins de la ville.

Monsieur le Maire rappelle qu'une campagne de stérilisation, insuffisante, avait déjà eu lieu en 2017 et propose au conseil municipal de renouveler l'opération en signant la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis. La commune s'engage à participer, à hauteur de 50%, au financement des actes de stérilisation et d'identification.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Décide de passer la convention** avec la Fondation 30 Millions d'Amis.
- **Autorise** Monsieur le Maire, à effectuer toutes les formalités nécessaires au dossier.

Un arrêté municipal précisera les lieux et les dates de la campagne de stérilisation et une communication sera faite en ce sens.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'obligation de télétransmission entre les services de la Sous-préfecture et de la commune,

Compte tenu de l'offre de Berger Levrault, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à :

- **Recourir** à la télétransmission,
- **Signer un contrat** avec l'opérateur de télétransmission Berger Levrault
- **Signer** une convention avec le représentant de l'Etat.

## SUBVENTION AFM TELETHON

Après lecture du courrier, aucune suite favorable n'est malheureusement donnée à l'association AFM Téléthon. Des associations solréziennes reprendront le flambeau dès que la situation sanitaire le permettra.

## DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Monsieur le Maire informe l'assemblée des déclarations d'intention d'aliéner de

- L'immeuble sis 4, Rue de l'Ecrevisse appartenant à Mme GAUDRY.

## AUDIT DES ASSURANCES DE LA COMMUNE

2021.03.31

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les assurances de la commune arrivent à échéance au 31/12/2021, qu'il serait nécessaire de recourir à un audit des assurances de la commune (personnel, bâtiments et véhicules) et propose de faire appel à AUDIT Assurances pour l'audit des contrats d'assurances actuels avec assistance complète pour la passation des marchés publics d'assurances, ainsi qu'un service conseil permanent.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **Confier** cette mission à AUDIT Assurances pour :
  - Un montant annuel forfaitaire de 1 900 € HT les deux premières années
  - Un montant annuel forfaitaire de 900 € HT la troisième année.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention dont la durée ne pourra être inférieure à deux ans.

## COVID19

Monsieur Serge GUNST, 1<sup>ER</sup> Adjoint fait un point sur la situation sanitaire.

En conférence le matin avec le Préfet, il ressort une véritable inquiétude, les chiffres flambent de partout. Un ton grave, très différent des autres réunions, confirme la galère du milieu hospitalier et de la gouvernance. Les hospitaliers réclament le confinement. L'Etat espère que les gens comprennent la situation et qu'ils fassent encore plus attention.

Aujourd'hui peu ou pas d'interventions générales car les anesthésistes sont au service réanimation. Néanmoins, le centre de vaccination d'Avesnes a beaucoup plus de doses, (doublé), soit environ 1200 doses semaine.

L'âge des gens en réanimation baissent par rapport au précédent pic (50, 55 ans).

La situation solrézienne est assez inquiétante, les enfants à moitié scolarisés, des restaurateurs qui ne travaillent pas, pas de cinéma, des commerces non essentiels fermés.

Monsieur le Maire remercie Monsieur GUNST pour ce retour et précise un relâchement chez les jeunes (sans masque, en groupe) qu'il est possible de comprendre mais il faut leur faire prendre conscience de la situation alarmante.

## ECOLES

Madame Evelyne MAREAUX précise à l'assemblée que les écoles restent ouvertes avec un protocole renforcé.

Au niveau du restaurant scolaire, la commune a fait le maximum et ça se passe bien.  
Huit tablettes ont été achetées pour l'école maternelle.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire, 1<sup>er</sup> Vice-président de la communauté de communes du Cœur Avesnois informe l'assemblée des discussions en réunion de bureau (à soumettre au vote), à savoir :

- Chantier d'insertion, les brigades vertes d'Avesnes ont été fermées et remplacé par une brigade du petit patrimoine rural. Les communes peuvent faire appel à cette prestation dont le coût est dérisoire.
- Prise de compétence Mobilité par la 3CA
- Le bureau 3ca avait proposé de rendre les mini stades aux communes, l'assemblée a refusé et garde la compétence 3ca. La commune avec l'utilisation du mini stade par le collège pourrait reprendre la compétence éducative avec plus de financements. A suivre.
- PLUI, le document 0, document martyr sera envoyé aux communes en avril. Un groupe de travail sera mis en place rapidement par rapport au délai de réponse.

## COURRIERS ET POINTS DIVERS

Monsieur le Maire informe l'assemblée des différents courriers et points divers, à savoir :

- Elections Départementales et Régionales des 13 et 20/06/2021 : Il est nécessaire d'anticiper l'organisation de cette double élection et il est demandé la participation du plus grand nombre de conseillers pour les 2 tours.

- Rencontre avec les responsables de la msa qui souhaite éventuellement implanter une MARPA ou une structure en autonomie sur la commune, et il faut dire aussi à la demande de Madame la Sous-préfète. Un projet de convention nous parviendra ultérieurement.

- Effectifs restaurant scolaire, garderie :

Moyenne des Effectifs périscolaires	Janvier	février
○ Restaurant scolaire		
▪ Ecole primaire « Jean Mercier »	57.00	57.27
▪ Ecole maternelle « La Ruche »	15.13	16.83
○ Garderie		
▪ Ecole primaire « Jean Mercier »	14.00	13.75
▪ Ecole maternelle « La Ruche »	3.06	2.91

Fait en séance les jour mois et an susdits.

Le Maire,



Patrick DEHEN